

Technicien en diagnostics immobiliers

RNCP14440 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	230r
Formacode(s)	42101
Code(s) ROME	F1103, H1301, C1501, F1106, C1504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	19/07/2022

Certificateur(s)

UP N PRO · SIRET : 85163550800019

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASE 30	44781273600026	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien en diagnostics immobiliers exerce les fonctions de mesurage des biens immobiliers (Loi Carrez) et la réalisation d'états, constats et repérages caractérisant le bâtiment avant sa mise en vente ou sa mise en location. Il est certifié et donc habilité à exercer ses missions de diagnostic immobilier.

Il effectue les activités suivantes :

- 1°) Réaliser des diagnostics immobiliers : réaliser les états, constats et repérages caractérisant le bâtiment avant sa mise en vente ou sa mise en location en appliquant les textes réglementaires en vigueur et en tenant compte des évolutions techniques et normatives.
- 2°) Rédiger les rapports techniques concernant les différents diagnostics.
- 3°) Réaliser une veille technique, juridique et commerciale.
- 4°) Organiser, promouvoir et vendre des missions de diagnostic immobilier.
- 5°) Gérer les matériels et équipements pour exercer son activité.
- 6°) Respecter les exigences et règles liées à la Santé sécurité et au Code du travail.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les titulaires de la certification :

Présentent commercialement et pédagogiquement à un néophyte le contenu d'un dossier de diagnostics techniques
Gèrent le démarrage d'une mission en présence de son client ou d'un tiers.

Assurent le suivi de ses missions.

Gèrent la phase de remise de rapport à un client.

Maîtrisent les évolutions normatives, réglementaires, juridiques, administratives et commerciales.

Définissent des indicateurs de performance d'une activité.

Développent leur positionnement commercial auprès des prescripteurs et clients
Maîtrisent les besoins, évolution, contraintes liés aux matériels, équipements et formations.

Blocs de compétences

RNCP14440BC01 — Réaliser des diagnostics immobiliers

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Réaliser les états, constats et repérages caractérisant le bâtiment avant sa mise en vente ou sa mise en location, en appliquant les textes règlementaires et les règles de sécurité en vigueur, tout en tenant compte des évolutions techniques et normatives.

Modalités d'évaluation :

Etude de cas sur la base d'une maison virtuelle, QCM de validation des acquis, soutenance orale devant un jury

RNCP14440BC02 — Rédiger des rapports techniques de diagnostics

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Rédiger les rapports techniques concernant les différents diagnostics règlementaires et hors règlementaires.

Modalités d'évaluation :

rédaction de rapports règlementaires et soutenance orale devant un jury

RNCP14440BC03 — Vendre des missions de diagnostics immobiliers

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Rédiger et expliciter un devis selon une demande client et
appliquer des conditions générales de vente; rédiger un ordre de mission.

Modalités d'évaluation :

soutenance orale devant un jury

RNCP14440BC04 — Organiser, piloter une activité de diagnostics immobiliers

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Exercer des missions de management d'équipe, de planification et de pilotage d'une d'activité de diagnostics immobiliers au sein d'une entreprise

Modalités d'évaluation :

soutenance orale devant un jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Immobilier, bâtiment

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Diagnosticteur immobilier , Expert bâtiment

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Toute personne désirant exercer le métier de diagnostiqueur immobilier doit se munir de compétences certifiées par un organisme certificateur accrédité par le COFRAC. Cette certification de personne intervient à l'issue d'une série d'examens. Elle sanctionne des connaissances techniques et une aptitude à établir les différents éléments composants le Dossier de Diagnostic Technique.

Le métier de diagnostiqueur présente des exigences d'ordre déontologique. En effet, dans l'exercice de la profession, le diagnostiqueur doit faire preuve d'indépendance et d'impartialité envers les différents prescripteurs faisant appel à lui (agences immobilières, notaires...).

L'activité de diagnostiqueur immobilier est soumise à l'obligation réglementaire qui stipule la souscription à une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 euros par sinistre et 500 000 euros par

année d'assurance.
Références textes réglementaires : Art L 271-6, R 271-3 du code de la construction et de l'habitation.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 712 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 321
Jugés difficiles à recruter	55 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
1 professionnel qualifié ou salarié indépendant (25%) 1 personne d'une structure conseil accompagnant les diagnostiqueurs dans leur exercice (25%) Responsable pédagogique, représentant du cycle ou représentant des formateurs. (50%)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
1 professionnel qualifié ou salarié indépendant (25%)
1 personne d'une structure conseil accompagnant les diagnostiqueurs dans leur exercice (25%)
Responsable pédagogique, représentant du cycle ou représentant des formateurs. (50%)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 718 €
Selon la branche	6 000 € – 8 730 €
Prise en charge	Branches concernées
8 718 €	Valeur par défaut · 209 branches
8 730 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
7 440 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2022
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37527

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
UP N PRO
<https://www.upnpro.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14440/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	14
Parcours menés à terme	17
Taux d'achèvement	121 %
Période	02/2022 – 07/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	72
Montant total engagé	332 617 €
Coût moyen par dossier	4 620 €
Durée moyenne	169 h
Période	06/2020 – 04/2022

France compétences	52 %
Reste à charge titulaire	29 %
France Travail	13 %
Régions	6 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.